

Conseil d'Administration du 12 octobre
Déclaration liminaire SUD

« Chères administratrices, chers administrateurs

Merci pour ce bel accueil en Bourgogne, avec une si agréable arrière-saison... Pour reprendre les mots du poète Kaminsky, « nous vivions heureux pendant la guerre »¹... En réalité, pas grand-chose ne va. Si on en reste sur le seul climat, septembre 2023 a été le plus chaud jamais enregistré sur terre, et octobre est parti sur des bases similaires... Dans ce contexte, il faut le dire assez effrayant, il est impérieux de garder un certain compas et de résister tant à l'apathie qu'à la fuite en avant aveugle. Ce sur quoi nous voudrions attirer votre attention ce matin, ce sont trois thématiques sur lesquelles la recherche publique est sollicitée et qu'elle instruit au titre de l'appui aux politiques publiques :

- (i) *L'usage de l'eau en agriculture* avec le jugement rendu mardi 3 octobre par le tribunal administratif de Poitiers, jugement qui annule deux arrêtés préfectoraux autorisant la création de quinze mégabassines en Poitou. Le tribunal a jugé que ces projets n'étaient « pas associés à de réelles mesures d'économie d'eau » et n'étaient pas adaptés aux effets du changement climatique². Nous saluons cette grande victoire qui montre que les magistrats administratifs s'approprient les conclusions des scientifiques, et les traduisent en décisions de justice. Julien Le Guet, porte-parole des opposants s'exprimait ainsi sur l'affaire : « *Qui défend les générations futures ? Qui est le garant, aujourd'hui, des engagements internationaux pris pour la protection de la nature ? Ce n'est pas le gouvernement. Ce sont les citoyens qui résistent sur le terrain, et subissent ses représailles.* »³ Nous considérons que nous – le conseil d'administration – serions bien avisés de prendre cette interpellation aussi pour nous-mêmes.
- (ii) *Le glyphosate*. Le ministre de l'agriculture, en théorie garant du bien commun, aurait été bien inspiré d'en faire de même et de ne pas tordre les faits quand il pousse la Commission européenne à la ré-autorisation pour 10 ans du glyphosate, avec à la clef un vote le 13 octobre [soit demain]. Cette ré-autorisation se ferait « au nom de la science », alors même que cet argument est démonté tant dans la presse que dans les travaux⁴ de la communauté des toxicologues. Nous pensons en particulier à cette collègue INRAE qui mériterait un soutien de la direction générale, voire un laurier du courage. Face à un « lobbying extrêmement fort et puissant », elle a eu en effet l'outrecuidance de rappeler un constat qui nous semble à Sud-recherche assez clair : la proposition « *de réautoriser le glyphosate n'est pas basée sur des données sanitaires, mais sur des décisions économiques et politiques* »⁵. Nous vous invitons à la lecture du communiqué de sud-Recherche sur le sujet, que nous devons à notre commission écologie nouvellement créée⁶
- (iii) Troisième actualité brûlante, les NBT, *New Breeding Technologies*, qualifiés, à tort ou à raison, c'est le débat, de « nouveaux OGM ». Le 22 septembre, sous pression du ministère de l'agriculture, lui-même (télé)guidé par la FNSEA, l'INRAE a lancé le Programme et Équipement Prioritaire de Recherche « Sélection végétale Avancée » (PEPR SV Avancée). Dans le cadre de France 2030, ce programme ambitieux à 30 millions d'euros vise en moins de 10 ans à « rattraper le retard de la France ». Étonnant quand on sait que le secteur semencier français s'est tellement bien passé des OGM qu'il est le deuxième plus important au monde ! Une telle économie de la

¹ <https://www.poetryfoundation.org/poems/91413/we-lived-happily-during-the-war>

² <http://poitiers.tribunal-administratif.fr/A-savoir/Communiqués/Annulation-de-deux-arretes-prefectoraux-autorisant-la-creation-et-l-exploitation-de-reserves-de-substitution-dans-les-departements-de-la-Charente-des-Deux-Sevres-et-de-la-Vienne>

³ <https://reporterre.net/15-megabassines-annulees-une-grande-victoire-pour-les-opposants>

⁴ Huc, L. & Jouzel, J. (2021). L'évaluation des risques des pesticides : entre savoir réglementaire et science académique. *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 104, 28-31. <https://doi.org/10.3917/re1.104.0028>

⁵ <https://www.publicsenat.fr/actualites/environnement/le-glyphosate-reautorise-pour-10-ans-la-proposition-de-la-commission-europeenne-est-scandaleuse>

⁶ <https://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article4218>

promesse ne s'embarrasse en tout cas pas du doute : nous avons recensé le 22 septembre 11 présentations POUR et 1 CONTRE. Avec à la clef une convocation de l'agroécologie comme alibi d'assez mauvaise foi. Les sérieuses réticences des agronomes n'ont pas pesé lourd face à la croyance des autres corps de métier dans l'apparition de la variété miracle qui nous sauvera en produisant beaucoup, sans eau ni intrants. Bien sûr tout le monde se pose la question de la capacité à nourrir le monde avec une démographie croissante et des rendements qui stagnent depuis les années 90. L'auditoire frémit et retient sa respiration. En effet, face à cet épouvantail, qui pourrait remettre en cause LA solution à cette équation insolvable ? La difficulté ne doit pas nous conduire à faire des promesses scientifiques intenables. Alors même qu'une forme de pragmatisme de l'institut pourrait être – par exemple- de renforcer ses recherches sur les façons de réduire le gaspillage alimentaire. Nous estimons dans le cas du PEPR SVA que nous avons une nouvelle fois assisté à un passage en force. Ce choix de miser sur du bricolage génétique engage très fortement l'institut sur des logiques dont il faudra bien répondre dans quelques années. Souhaitons que cela ne tourne pas au procès pour aveuglement technologique. Les leçons des expériences catastrophiques d'OGM cultivés en Amérique avec un herbicide ou synthétisant un insecticide ont échappé à nos décideuses et décideurs hexagonaux qui oublient de relire les promesses faites il y a 25 ans, celles d'un progrès génétique qui servirait à nourrir le Monde. Ces promesses paraissent bien émuossées, auprès de nos jeunes collègues : au détour d'un exposé du 22 septembre, on a ainsi pu entendre qu'un des « *challenges* » est d'ailleurs de recruter des doctorant.e.s motivé.e.s pour travailler sur ces techniques qui « pâtissent de l'image des OGM ».

Ces préoccupations sont celles de l'ensemble du personnel. Nous avons en fin de réunion posé une question par écrit à la direction scientifique INRAE. Comme elle est restée sans réponse nous la repons ici à son PDG M. Mauguin : « Comment articulez-vous le démarrage du PEPR SVA présenté [le 22 septembre] et le projet de débat pour lequel la Direction Scientifique INRAE a sollicité ce printemps des entretiens exploratoires avec 14 personnes sur la question de « comment instruire/traiter la question vive des NBT au sein d'Inrae ? » ? »